COURCHAPOIX

Un tandem féminin inédit à la mairie

Céline Jaussi et Mélanie Beuret, maire et vice-maire de Courchapoix, travaillent en étroite collaboration au sein du Conseil communal. Une formule unique de «co-mairie» au bénéfice des 450 âmes du village, l'un des 9 sur les 51 communes du canton à avoir élu une maire au féminin.

Mélanie Beuret (à gauche) et Céline Jaussi, vice-maire et maire de Courchapoix, devant l'ancienne école devenue administration communale.

PHOTO YANN BÉGUELIN

«Tu te rends compte, on va se faire commander par une femme!» Même aujourd'hui, en 2023, Céline Jaussi entend encore ce genre de propos. Entrée au Conseil communal de Courchapoix en 2015, elle en est la maire depuis le début d'année. Et quand on l'appelle pour en parler, elle répond: «Bien volontiers, à une condition: que nous soyons présentées ensemble, ma vice-maire Mélanie Beuret et moi. Car nous travaillons main dans la main.» Alors, n'en déplaise à celui qui tenait les propos en préambule, il ne va pas se faire commander par une femme, mais deux.

Une double réflexion

«On peut dire qu'on a inventé une nouvelle formule: la co-mairie», sourit Céline Jaussi, pas encore 53 ans. Certes, le titre de co-maire n'existe pas dans la loi, mais Céline Jaussi et Mélanie Beuret se partagent la tâche aussi équitablement que possible. «Sur chaque sujet soumis à l'exécutif, nous brainstormons d'abord à deux, ce qui offre un gain d'efficacité lors des séances. Ensuite, c'est toujours le Conseil communal qui décide de manière collégiale. La réflexion en binôme permet également de tempérer, de nuancer les émotions», complète Mélanie Beuret, 45 ans, conseillère communale depuis 2020.

Concilier maire et mère

Car la charge qui repose sur les épaules du – ou de la – maire est lourde. Réunions du Conseil le soir, assemblées communales, séances de conciliation, soucis à régler le week-end: l'édile est sollicité en permanence, devenant le paratonnerre de chaque problème du village.

Pas facile de marier cette fonction très accaparante, rémunérée symboliquement et demandant beaucoup de bénévolat, avec la vie familiale et professionnelle. Mère de trois enfants, Céline travaille dans les soins pour un home de Delémont, et bûche actuellement son diplôme fédéral en assurances sociales. Mélanie est, elle, maman de quatre enfants, ingénieure agronome et traductrice indépendante. Des journées déjà bien remplies.

> *«Sur chaque sujet soumis à l'exécutif, nous brainstormons d'abord à deux.»*

«Au début de mon mandat, j'étais submergée de toutes parts, confie Céline. On a plein de projets, mais on manque de temps et de moyens financiers. Et puis, il y a encore des préjugés sur les femmes maires. J'ai dû doublement prouver mes compétences.» La collaboration avec Mélanie s'avérait dès lors salvatrice.

Les deux femmes ont des parcours étrangement comparables. Céline est née à Delémont mais a grandi à Lausanne, pour venir en 2010 à Courchapoix. Mélanie est une Genevoise arrivée dans le val Terbi en 2003. «Nos familles ne sont pas d'ici, nous ne connaissons pas les squelettes dans les placards. Il faut parfois marcher sur des œufs!» plaisantent les deux élues, comaires mais pas commères.

Vice-maire pour cinq ans

Et comme le tandem roule bien, elles entendent continuer ainsi durant toute la législature, reconduisant chaque année Mélanie à la vice-mairie, avec l'aval des autres conseillers bien sûr. «Selon le règlement communal, il n'y a aucune obligation de tournus du vice-maire, confirme Christophe Riat, le délégué aux affaires communales. Mais dans tous les cas, on peut tout à fait envisager une étroite collaboration entre un maire et un ‹simple› conseiller communal.»

Il n'empêche, graver dans le marbre de la loi la formule de la «co-mairie», ça serait une belle innovation jurassienne.

THOMAS LE MEUR